



### Que retenir de 2011?

On a beaucoup parlé du printemps arabe, et il faut se féliciter que des peuples aient pu se défaire de dictateurs brutaux qui vampirisaient leurs nations, mais pour autant, certains sont encore écrasés sous la botte de tyrans et le monde reste impuissant face aux exactions commises par Bachar El Assad à l'encontre du peuple syrien ou en Iran par Mahmoud Ahmadinejad. Et, pour les peuples qui se sont libérés, il faut évidemment souhaiter qu'ils ne tombent pas de Charybde en Scylla et sachent éviter le piège de l'intégrisme religieux.

La crise s'est installée durablement dans le monde, mais j'ai la désagréable impression que son lit est fait sur des braises soigneusement attisées par les agences de notation, les spéculateurs et les apprentis-sorciers de l'argent virtuel. Il y a pourtant peu, on nous assurait qu'on allait les mettre au pas et rendre la primauté à l'économie réelle, mais il n'en a rien été. Au contraire, c'est l'économie virtuelle qui impose sa loi aux politiques, quels que soient leurs étendards, et qui creuse des écarts de niveau de vie indécents entre les individus.

Et les solutions proposées se font toujours au détriment des populations les plus fragiles : regardons la crise grecque... Depuis des années ses élus truquaient leurs comptes, avec la complicité de plusieurs banques, ravies d'asservir un état sous le joug d'un crédit de plus en plus coûteux... Et puis, après que le pays ait été bien pressuré, il a été mis en faillite, contraint de brader son patrimoine, et le peuple grec a subi un recul social sans précédent, et quasiment sans espoir. Dernier constat pour la Grèce, ce plan de sauvetage a conduit à la mise en place d'un gouvernement dans lequel on trouve deux ministres fascistes, ce qui n'était pas arrivé en Grèce depuis la chute du régime des généraux : quelle réussite ! Pour moi, c'est la faillite d'un idéal européen. Et pourtant, d'autres solutions étaient possibles. Trois ou quatre ans en arrière, si les dirigeants européens (et cela quelles que soient leurs appartenances politiques) avaient mis au pas les banques et donné davantage de force et de pouvoir à la Banque Centrale Européenne pour qu'elle puisse davantage contrôler les budgets et les comptes des états, émettre des euros obligations et intervenir solidairement sur les dettes souveraines des états, nous n'en serions pas là : malheureusement, ces choix salutaires n'ont pas prévalu et il semble même qu'on s'en éloigne, au profit des intérêts spéculatifs.

**En France**, on évoque l'hypothèse d'une TVA sociale, mais même au sein de la majorité, la mesure ne fait pas l'unanimité, que ce soit sur le timing, ou sur la nature même de la taxe... Le rapporteur du Budget à l'Assemblée, l'UMP Gilles Carrez ou le sénateur Jean Arthuis, président de l'alliance centriste, ardent défenseur de la TVA sociale ont mis en garde contre une "précipitation" qui ferait apparaître cette réforme comme "un coup de force".

Une hausse de la TVA brutale et uniforme conduira 75 % des ménages à réduire leur consommation, cette consommation qui reste le dernier moteur de la croissance. Elle serait dramatique pour 20 % des ménages, les plus modestes, qui consacrent 99% de leur budget à la consommation (ce qui signifie qu'ils n'épargnent pas ou quasiment pas), et on peut même noter

que 87 % de leur budget est consacré à des dépenses dites contraintes, (logement, énergie, transport, alimentation)... ils ont déjà rogné sur la cinquième dépense contrainte, celle de la santé... Sur quoi vont-ils pouvoir diminuer leurs dépenses ?

On nous dit que la baisse des charges sociales compensera cette hausse de la TVA... Elle n'aura pratiquement aucun effet sur les prix de l'énergie et de l'alimentation, qui ont déjà bondi en 2011...

On nous dit que la baisse des charges sociales relancera l'emploi... Les propres services du ministère des finances (la Direction Générale du Trésor et de la Politique Economique) n'espèrent qu'entre 22 000 et 35 000 emplois supplémentaires créés et encore, sous l'hypothèse d'un report des baisses de cotisations sociales dans les prix hors-taxes. Après la mascarade de la baisse des prix dans la restauration suite au passage de la TVA à 5,5%, inutile de dire que cette hypothèse laisse dubitatif.

D'autres solutions existent pour redresser les finances publiques et lutter contre les mécanismes pervers de la spéculation :

- La taxation des transactions financières, dans un cadre globalisé européen (la France ne peut évidemment pas l'envisager seule).
- La TVA sociétale : il s'agit de moduler les taux de TVA en fonction de l'intérêt sanitaire ou écologique des produits. Dans ce cadre, une hausse de TVA serait donc concevable afin d'orienter les achats des consommateurs vers des alternatives qui existent concrètement et de favoriser les entreprises qui fabriquent ces produits. En rendant plus chers les seuls produits nocifs, de pur confort ou luxueux, la TVA sociétale permettrait de concilier objectifs de redressement des comptes publics, politique de l'emploi et consommation responsable. La mesure serait beaucoup plus juste, efficace et productive que la TVA sociale.
- Refondre les mécanismes de l'impôt sur les sociétés : son taux est normalement de 33,33 %. Comment peut-on admettre que les PME, PMI et certains artisans paient l'impôt à cette hauteur, quand les grands groupes et grandes entreprises réussissent à payer moins que le taux normal, par le biais d'implantations d'activités (parfois purement virtuelles) hors du territoire national ou d'avantages fiscaux ? Et quand je dis moins, c'est un euphémisme ! Les grandes entreprises, au-delà de 20 000 employés ne paient qu'à hauteur de 13 %, les sociétés du CAC 40, à hauteur de 8 % et TOTAL, la plus grande entreprise de France, avec plus de 10 milliards d'euros de bénéfices en 2010, n'a rien payé au titre de l'impôt sur les sociétés... Si je rappelle qu'en 2010, 40 Milliards d'euros de dividendes avaient été distribués aux actionnaires des entreprises du CAC 40, on ne peut que refaire le constat que la crise n'est pas la même pour tous ! Où est la justice sociale dans tout ceci ?

Comme je ne voudrais pas dresser un tableau trop sombre, j'ai choisi pour devise de l'année cette citation de l'écrivain chinois Lin Yu Tang :

*L'espoir est semblable à un chemin de campagne ;  
Le chemin n'a jamais vraiment existé,  
Mais si beaucoup l'empruntent,  
Il finit par apparaître.*

Aussi je ne doute pas que ces solutions plus justes seront finalement retenues dans un avenir proche.

De la même manière, concernant le paysage territorial français, je veux croire que l'attachement des Français à la démocratie de proximité fera réfléchir le législateur et qu'on reviendra sur cette réforme annoncée des collectivités territoriales, qui dans son état actuel comporte des dispositions qui me semblent contraires à l'intérêt de nos administrés (disparition des conseils généraux, prééminence de très grandes intercommunalités voulues par l'Etat, modifications de certaines dispositions du vote lors des élections municipales dans les petites communes). Au risque de me répéter, je rappellerai que les Français sont attachés aux échelons politiques de proximité, et je ne perçois pas cette réforme comme garante de cet attachement.

**Pour ce qui est de la commune**, 2011 a encore été une année chargée en terme de travaux :

**Filet pare-ballons au stade :** au printemps, nous avons pu procéder au remplacement du filet pare-ballons du stade Marie Leblan par un filet plus haut sur le côté sud du stade, et nous avons créé un pare-ballons côté parking. Concernant ces dispositifs, nous avons pu bénéficier d'une subvention de 50 % du montant des travaux dans le cadre du dispositif de la réserve parlementaire de M David Douillet, alors député de la 12<sup>ème</sup> circonscription des Yvelines. Un dispositif anti-intrusion a été également mis en place le long du parking du stade.

**Réfections de voiries :** pendant l'été 2011, profitant d'une aide complémentaire du Conseil Général pour travaux de voirie nous avons fait réaliser une réfection complète de la rue de Montfort (en agglomération) et de la partie hors-agglomération de la rue des Champs, avec une bande de roulement refaite à neuf en enrobé à chaud (travaux subventionnés à 70% par le Conseil Général des Yvelines)..

Nous avons également utilisé une subvention d'Etat (DETR, 30% du montant des travaux) pour refaire un **surfaçage en enrobé coulé à froid** dans les rues d'Autouillet, des Champs (pour la partie en agglomération) et du Sablon, sur la place de la Mairie et dans la sente des Jardins, ainsi qu'un enrobé coulé à chaud dans la rue des Châtaigniers.

A ce sujet, des critiques avaient été émises sur la nature des travaux et la différence de résultat entre les deux procédés. Je renouvelle l'explication donnée dans la gazette communale:

Plusieurs voies communales étaient très endommagées, et les deux derniers hivers n'avaient pas amélioré les choses. Nous avons donc choisi deux procédés, pour deux types de voies :

- Les voies qui n'auront pas à être rouvertes dans les années à venir pour enfouir les réseaux ont été traitées en réfection complète avec un enrobé à chaud (rue de Montfort, partie hors agglomération de la rue des Champs, rue des Châtaigniers). C'est le procédé qui donne le meilleur fini et qui est le plus durable dans le temps. Il est aussi beaucoup plus coûteux.
- Les voies pour lesquelles nous aurons à réaliser un enfouissement de réseaux aériens dans les années à venir (et sur lesquelles nous devons donc ouvrir des tranchées) ont été traitées avec un surfaçage en enrobé coulé à froid (rue des Champs en agglomération, sente des Jardins, rue du Sablon, place de la Mairie, rue d'Autouillet). L'aspect final est moins « lisse », le rendu est plus grossier, mais la chaussée est « étanche » pour plusieurs années, elle est sécurisée et le coût est environ trois fois et demi moindre que celui d'un enrobé à chaud. Si nous n'avions pas retenu le surfaçage en enrobé coulé à froid, nous n'aurions pas pu traiter autant de voies communales, et encore une fois, il nous semble absurde et inconséquent de

refaire des voiries en enrobé à chaud en sachant qu'il faudra rouvrir les chaussées pour réaliser l'enfouissement de réseaux dans 2 ou 4 ans).

D'autres voies n'ont pas pu être refaites : elles nécessitent un travail en profondeur sur la structure de chaussée ou sur les réalisations d'écoulement pluvial qui dépassaient les possibilités budgétaires dont nous disposions pour les opérations réalisées cet été. Les travaux s'échelonnent sur plusieurs années, pour autant que les aides continuent à exister...

**Travaux d'enfouissement de réseaux rue de l'Eglise** (électricité, éclairage public et télécom) : Le chantier s'est globalement bien déroulé, en dépit de quelques avatars mineurs. Dans ce domaine de l'enfouissement des réseaux aériens, nous essayons désormais d'accélérer la cadence et de programmer un chantier tous les deux ans (alors que nous avons plutôt visé un chantier tous les trois ans initialement), car nous ne savons pas si les subventions seront pérennes dans ce domaine, et sans subventions, il nous sera quasiment impossible d'envisager de continuer à enfouir les réseaux.

**L'aménagement du petit local associatif** : situé dans le bâtiment communal situé sur la place de la mairie, ce local voit son aménagement enfin terminé. ... certaines utilisations prévues de cet espace sont reportées à une date ultérieure, les partenaires associatifs ou institutionnels s'étant reportés sur d'autres choix. Le jour de la réception de chantier, il conviendra de faire le tri entre les responsabilités de l'entreprise et celles de la maîtrise d'œuvre.

**L'Eglise Saint-Rémy** : concernant les travaux prévus dans le cadre du contrat rural à l'église Saint-Rémy, ils sont terminés pour ce qui concerne la stabilisation des fondations et de l'assise de l'église et pour les restaurations de vitraux (en attente de repose chez le maître-verrier). Comme je l'ai déjà signalé, nous sommes perplexes quant à la possibilité de conduire la dernière partie des travaux dans les délais impartis, soit avant la fin mars 2012 : les reprises de façade avec remplacement de pierres de taille et réalisation de joints en mortier ne pourront pas se faire en période de gel, et nous sommes en hiver, même s'il est pour l'heure plutôt clément. Les fouilles archéologiques ont certes retardé le chantier, mais ici aussi nous avons subi des dysfonctionnements pour lesquels une des entreprises et la maîtrise d'œuvre se rejettent les responsabilités. Pour ce qui concerne les fouilles, le Service Archéologique du Département des Yvelines avait envisagé la tenue d'une conférence permettant de faire connaître aux Marcquois le déroulement de ces fouilles et les découvertes réalisées. Nous y étions favorables également, mais il est apparu que l'organisation de conférences sur l'ensemble des communes concernées par des chantiers de fouilles risquait de perturber le fonctionnement du service (le SADY a en effet beaucoup œuvré sur plusieurs chantiers cette année). Nous avons cependant des propositions à transmettre au Conseil Général pour que cette conférence puisse quand même se tenir, les modalités restant à accepter par le Conseil Général des Yvelines.

**Travaux électriques sur certains équipements communaux** : ils ont été réalisés au terrain de tennis des Bruyères, et commencés au stade Marie Leblan.

### **Dossiers en cours et à venir**

Concernant le projet d'abribus prévu au croisement de la rue du Puits Perdu et de la Grande Rue, nous sommes dans l'attente des propositions des entreprises consultées. La commission travaux et la commission d'appels d'offres se réuniront dans le courant du mois de janvier pour retenir une proposition.

2012 verra je l'espère la fin du chantier de l'Eglise (avec un concert d'inauguration, en principe

avec le Chœur de la Ville de Plaisir si Mme Kolmannsberger, adjointe en charge de la culture à Plaisir, l'autorise...) et le début d'un nouveau programme triennal de voirie (2012-2013-2014), avec dans un premier temps un travail de réfection de chaussée dans la rue de l'Eglise et une remise en état de la descente du chemin de l'Enfer...

Dans le cadre de la révision du Plan d'Occupation des Sols et de son passage en PLU (Plan Local d'Urbanisme), l'ouverture des plis pour présélectionner les bureaux d'études aura lieu le 17 janvier. Début février, le cahier des charges et les documents réglementaires seront transmis aux bureaux retenus, qui seront auditionnés début avril, afin de retenir le bureau d'études qui nous assistera dans l'élaboration du PLU de Marcq.

Nous aurons aussi à mettre en œuvre le PCS, Plan Communal de Sauvegarde : cette procédure est obligatoire pour les communes se trouvant dans un périmètre soumis à un risque naturel ou technologique, mais pourrait être à terme obligatoire pour toutes les communes, dans le cadre de procédures de type sécurité neige et grand froid, sécurité épidémiologique ou autres. La commune de Marcq étant située dans le périmètre d'étude d'un PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques) lié au stockage souterrain de gaz Storengy - classé « Seveso haut », ce PCS doit être élaboré sans tarder.

Pour ce qui concerne les animations culturelles et festives, Marcq ne faillira pas à sa réputation et elles ponctueront l'année 2012 de rendez-vous initiés par les associations, le Comité des Fêtes, l'Ecole, la Commune ou la Barbacane.

Je ne saurai parler de la vie associative marcquoise sans évoquer la peine que nous avons éprouvée à l'annonce de la disparition de Martine Roullier Marques. Tous ses élèves (petits et grands) peuvent témoigner de la patience, du sens pédagogique et de la passion qu'elle mettait dans la transmission de son art. A titre personnel, mais aussi pour tous les Marcquois qui l'ont côtoyée, je voudrais assurer son mari Cesario et ses enfants Dorothée et Julien de notre affection.

Voilà, je terminerai mon long discours par des remerciements à tous ceux qui oeuvrent quotidiennement au service de la collectivité (services de l'état, forces de l'ordre, services de sécurité, entreprises délégataires de service public), aux membres du Conseil Municipal et aux employés communaux pour les tâches accomplies chaque jour au service des Marcquois, aux représentants des entreprises et artisans avec qui nous avons travaillé pour la qualité de leur travail, à mes collègues enseignants Dominique et Laurence sans oublier l'équipe pédagogique de l'école maternelle intercommunale pour leur dévouement et leur compétence, aux dirigeants des associations de la commune pour la convivialité et la vie qu'ils savent insuffler à notre village.

Je souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à ceux que vous aimez une très belle et heureuse année 2012, en insistant prioritairement sur les vœux de santé, puisque tout part de là.

**Pierre SOUIN**

*Lettre du maire, extrait du discours des vœux du Maire du 7 janvier 2012*